

Les c@hiers

du Fonds Houtman n° 20 septembre 2015



L'importance du plaisir dans l'apprentissage, les Ateliers de Soutien à la Réussite du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

ÉDITO

Qu'elle soit intentionnelle ou pas, explicite ou implicite, individuelle ou institutionnelle, directe ou indirecte, la discrimination est un comportement qui semble être tenace, malgré l'arsenal juridique et institutionnel déployé pour l'interdire ou la prévenir. Ancrée dans des mécanismes cognitifs, activée par des préjugés et des stéréotypes souvent inconscients mais omniprésents, amplifiée par les crises économiques, la discrimination touche beaucoup de domaines de la vie, notamment l'accès à l'emploi, à l'immobilier, aux promotions, etc. Elle peut également toucher les enfants dans leur parcours scolaire, amenant éventuellement à la reproduction de la pauvreté et des inégalités sociales.

Le Fonds Houtman a financé six projets (dont deux ont été présentés dans les Cahiers n°18 en juin 2014 – voir <http://fondshoutman.be/cahiers/>), dans le but d'encourager des actions visant à la prévention de la discrimination en milieu scolaire. Nous vous présentons ici les quatre autres projets, qui viennent de se clôturer.

Convaincu de l'importance de la prise conscience nécessaire à ce niveau, le Fonds Houtman a encadré ces projets avec l'objectif de toucher les acteurs dans leur diversité : les écoles, les enseignants, les parents et les enfants et/ou adolescents eux-mêmes. Combinant les résultats des deux projets présentés précédemment et des quatre projets présentés dans ce numéro, force est de constater leur complémentarité, et ce à plusieurs niveaux. Citons-en deux. Premièrement, les différents projets ciblent des acteurs différents : les écoles, les

LE DOSSIER

Réalités de la discrimination en milieu scolaire 2-8

ECHOS FONDS

8

- Réalités de la discrimination en milieu scolaire : la suite et le colloque !
- Appels à projets
- Action « Cadeaux de fin d'année » pour les enfants et familles en difficulté
- Lutte contre la pauvreté : suites des projets 2009-2010

futurs enseignants, les parents, les administrations locales et les enfants/adolescents. En deuxième lieu, les projets présentent différents types d'actions pour la prévention de la discrimination en milieu scolaire : des actions qui amènent les acteurs à prendre conscience des différentes formes que peut prendre la discrimination ; des guides de prévention dans la formation des enseignants ; et des interventions directes auprès des enfants en décrochage scolaire. Enfin, notons que, dans leur ensemble, les projets touchent une population large d'enfants, des tout-petits aux adolescents, de l'école maternelle à l'école secondaire.

Le Fonds organisera **le 5 février 2016 à la Cité Miroir à Liège** un colloque qui synthétisera aussi l'ensemble de ces travaux et de ce thème. Nous vous y attendons nombreux.

Professeur Assaad Azzi,
Président du Comité d'Accompagnement des projets
« Réalités de la discrimination en milieu scolaire »
et Membre du Comité de Gestion du Fonds représentant l'ULB.



Éditeur responsable : M. Vaincel,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543 11 71
Fax: +32 (0)2 543 11 78
www.fondshoutman.be

Coord./Layout : Texto asbl
Tél. +32 (0)4 220 96 50
Fax: +32 (0)4 222 30 45
www.texto.be

Travail journalistique :
Pascale Meunier

Licône  indique qu'un développement plus complet des articles est proposé sur le www.fondshoutman.be



Réalités de la discrimination en milieu scolaire

« La présente loi a pour objectif de créer un cadre général pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale. »

Loi anti-discrimination du 10 mai 2007, chap. 1, art. 3.

Aujourd'hui, la discrimination directe et explicite fait place à une forme plus subtile et inconsciente que les lois ne réussissent pas à éradiquer. Les enfants en sont aussi victimes. Certains comportements discriminatoires récurrents, perçus ou non, peuvent contribuer à réduire leurs chances de poursuivre un parcours scolaire et professionnel d'une qualité égale à celui des autres. Entre 2012 et 2015, le Fonds Houtman a soutenu 6 initiatives sur ce thème, des actions ou des recherches-actions qui ont une visée formative et de sensibilisation des acteurs du monde de l'enseignement et du monde associatif travaillant avec les populations issues de l'immigration.

L'enseignement face au défi des inégalités : les Ateliers de Soutien à la Réussite du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège (CAL)

Un nouveau souffle traverse le quartier du Molinay, à Seraing. Et plus particulièrement sa petite école communale, l'école Morchamps. Le CAL y organise des Ateliers de Soutien à la Réussite. Ils sont de deux types : les Ateliers Extrascolaires et les Ateliers Ecole+, chacun répondant à des situations particulières.

Les premiers concernent les primaires et se déroulent en dehors de l'école et des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Il s'agit d'épauler les enseignants dans la prise en charge des enfants et de leurs difficultés. « *Les profs sont capables de relever les défis mais ils manquent de temps et de moyens*, constate Renaud Erpicum, coordinateur et responsable des ateliers. *Et ils ne sont pas en mesure de gérer tous les problèmes de la classe.* » Les enseignants désignent les élèves dont les besoins

spécifiques sont les plus importants. Ils seront suivis quasi individuellement par un animateur qui va revoir ou approfondir la matière avec laquelle ils peinent. Il peut s'agir d'enfants en baisse temporaire de régime ou présentant des troubles légers de l'attention. De la sorte, en un an en moyenne, les allophones sont aptes à suivre le rythme de la classe, parfois sans redoubler. Les Ateliers École+ ont lieu à l'école, pendant les heures de cours. En primaire, les activités (comme la lecture contée par exemple) contribuent au renforcement. En maternelle, elles permettent aux enfants de se familiariser avec les bases du langage et la prise de parole par le biais du jeu. Des formations viennent également enrichir l'équipe pédagogique dans son approche différenciée du travail avec les populations marginalisées.

Outre ce volet pédagogique, le CAL propose aussi des moments éducatifs et culturels. Il s'agit des Ateliers du Mercredi et des Ateliers de Découvertes Extraordinaires (animations, sorties, stages, weekends ou semaines résidentielles) : « *École ghetto, quartier ghetto, il faut en sortir* », dit le coordinateur. Le CAL accompagne les enfants dans des réflexions globales sur les parcours scolaires, sur la suite de leur apprentissage en préparant leur entrée dans le secondaire.

La devise de l'équipe ? Tous les enfants sont capables ! Leur réussite est une question de mise à disposition des moyens adéquats. « *Et de trouver la bonne porte d'entrée*, poursuit le coordinateur. *Tout le monde n'est pas égal, mais chacun est capable de trouver une place dans la société et la société doit trouver une place à chacun. Réussir, pour nous, c'est trouver sa place.* » La méthode ? « *On n'a rien inventé*, avoue-t-il sans détour. *On se contente d'appliquer ce qui fonctionne déjà ailleurs, et quand on ne trouve pas, on adapte, on crée nos propres outils.* » Pas



question d'aller chercher un enfant pour « travailler » mais bien pour s'amuser. Cette pédagogie ludique passe par la posture de l'animateur mais aussi par l'élaboration d'une gamme de jeux inspirés de jeux de société, de jeux de plateau. Des outils créés pour essayer. Une partie d'entre eux est déjà disponible gratuitement sur le site www.calliege.be/jeux-pedaludiques. Ils sont agrémentés de fiches pédagogiques.

Contact

- **CAL de Liège et Service actions locales de Seraing**
CAL – 33-35, Boulevard de la Sauvenière à 4000 Liège ;
Service actions locales de Seraing – 113, Rue du Molinay à 4100 Seraing.
04 232 70 40 ou 04 338 52 82 – renauderpicum@calliege.be
www.calliege.be.

Prévention de la discrimination en milieu scolaire : des récits des acteurs à la formation des enseignants

Cette recherche-action donne la parole aux élèves et aux professeurs pour nommer les phénomènes à l'œuvre, faire émerger le dialogue et modifier les comportements. « *Des traits supposés ethniques entrent en ligne de compte dans les relations scolaires au sens large*, explique Stefano Guida, sociologue, chercheur attaché au master en ingénierie sociale de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak (URIAS – Unité de Recherche en Ingénierie et Action Sociale). *La particularité de notre recherche est de s'éloigner de l'idée de discrimination pour l'élargir à la question de l'ethnisation des rapports scolaires.* » Autrement dit, de sortir d'une vision scolaire qui discrimine et de montrer la multi-latéralité du processus : entre élèves mais aussi entre groupes d'élèves, de la part des professionnels vis-à-vis des élèves ou des élèves vis-à-vis des enseignants. Entre enseignants également.

La méthode de l'analyse en groupe a permis de collecter et d'examiner les témoignages. Elle favorise l'émergence de regards croisés sur les phénomènes de discrimination et implique une dimension dialectique entre les acteurs concernés. Le travail se fait en groupe de six à huit personnes, chacune apportant le récit d'une situation dont elle a été acteur ou témoin direct. Une deuxième rencontre apporte aux participants des éclairages sociologiques sur les problématiques dégagées de ces tranches de vie, des outils de



Projet IRFAM. Soirée préparatoire du voyage littéraire et interculturel à Istanbul en mai 2015, Athénée Y. Vieslet.

réflexion sur les mécanismes en jeu. Ce travail a aussi la particularité de permettre la réalisation d'outils de formation et de sensibilisation.

Il est difficile pour certains acteurs du champ scolaire de nommer et d'identifier les mécanismes identitaires qui se jouent dans les écoles. L'ethnisation des relations scolaires (qui consiste à associer un comportement, des valeurs ou une vocation à l'appartenance ethnique supposée d'une personne ou d'un groupe) est pourtant omniprésente. Ceci apparaît très distinctement au travers des récits des acteurs, de la réalité qu'ils relatent dans les analyses en groupe. Les mécanismes identitaires sont largement pratiqués tant par les enseignants que par les élèves, mais ils ne sont pas exprimés ouvertement ni intelligibles comme tels par ceux qui les pratiquent. Cette réalité demeure indicible ou innommable au sein de l'institution. C'est un tabou banni du discours scolaire au profit d'une lecture très consensuelle/normative qui dissimule la réalité... « *Les dispositifs existants se révèlent peu efficaces lorsqu'il s'agit d'endiguer ces dynamiques, qui génèrent pourtant des situations d'autant plus explosives qu'il n'existe pas de mots 'institutionnellement acceptables' pour les exprimer.* »



Outre les constats de l'enquête, les chercheurs proposent une assise bibliographique solide, utilisable de manière autonome par les enseignants mais servant également de support à une formation plus collective. « *L'idée est d'offrir une boîte à outils aux professionnels ; qu'ils soient autonomes par rapport à la méthode, qu'ils organisent eux aussi des séances d'analyse en groupe dans leur établissement et que ce support théorique les aide à décoder les phénomènes socioanthropologiques en jeu* », explique Stefano Guida. C'est une invitation à aborder les questions de l'ethnisation, un passage de témoin, une invitation faite aux enseignants à devenir eux-mêmes chercheurs.

Les membres de l'équipe de l'URIAS ont aujourd'hui clôturé le projet mais monte en eux l'envie d'une suite : lui donner une dimension opérationnelle. Des modules de sensibilisation destinés aux acteurs de terrain se profilent et seront bientôt disponibles en ligne.

Contact

- **URIAS – Haute École Paul-Henri Spaak**
26, Rue de l'Abbaye à 1050 Bruxelles
02 629 04 00
urias@he-spaak.be
www.urias.be.

L'éducation inclusive : la valeur ajoutée face aux défis des discriminations multiples des jeunes

On l'oublie souvent, l'école est un lieu de travail autant pour les enfants que pour les adultes. Les travailleurs de l'école, à l'image du reste de la société, sont culturellement hétérogènes et socialement inégaux, or le fonctionnement de l'école et les modèles qu'elle diffuse sont dans la majorité des cas monolithiques, ils ne représentent qu'une partie de la société ou sont souvent plus proches des normes des uns que de celles des autres. « *Je ne pense pas que les enseignants soient discriminants, il y a un système qui produit des discriminations. Pour changer cela, il ne faut pas nécessairement changer les enseignants, mais les éléments du système afin de passer à quelque chose de plus inclusif. C'est plus aisé de travailler pour quelque chose que contre quelque chose* », résume Altay Manço, docteur en psychologie et directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les

Migrations (IRFAM), qui a mené cette recherche-action. Deux écoles ont participé à la recherche-action : l'Athénée Royal Alfred Verwée de Schaerbeek et l'Athénée Royal Yvonne Vieslet de Marchienne-au-Pont, l'une et l'autre connaissant un public multiculturel et de nombreux primo-arrivants. La question principale que pose cette recherche-action est celle-ci : Comment accompagner les communautés éducatives pour favoriser la participation, le bien-être et le développement de tous les élèves quels que soient leurs milieux, origines, croyances, langues parlées, modes de vie, etc., tout en veillant à leur propre bien-être et à leur besoin de sécurité et de reconnaissance ?

Plutôt que d'aborder de face la question des discriminations, l'IRFAM suggère de renverser la problématique et de s'intéresser à l'inclusion sociale au sein du système scolaire. L'éducation inclusive apparaît comme une nouvelle perspective systémique permettant de respecter les diversités en évitant de s'enfermer dans une conception communautariste. C'est un moyen d'amener les acteurs de l'éducation et les publics concernés à se décentrer d'eux-mêmes pour aller à la rencontre des autres acteurs avec qui initier divers



A l'Athénée A. Verwée à Schaerbeek, l'activité « Les valeurs éducatives vues par les élèves, les parents, les enseignants et les éducateurs » était portée par les élèves de première différenciée et leurs professeurs de cours philosophiques. Sur cette image, la présentation de ce travail par les élèves à la communauté scolaire.



types de coopérations positives. « *L'expérience montre que les différents acteurs adultes sont prêts à évoluer, à converger pour le bien-être des jeunes quand ils ne se sentent pas attaqués, discrédités, poussés contre leur volonté et quand ils comprennent que leur intérêt et bien-être passent par ceux des enfants* », explique Altay Manço. Cela revient, pour faire simple, à apprendre à « vivre ensemble » par la pratique du dialogue autour d'actions précises pour les jeunes, d'actions non stigmatisantes et qui participent significativement à leur ouverture sociale et culturelle, à une meilleure connaissance de leur milieu, mais aussi d'eux-mêmes, et à leur expression dans la société.

La démarche nécessite la présence d'accompagnateurs externes qui permettent aux acteurs et contextes institutionnels d'évoluer en parallèle dans le cadre d'un processus positif qui les dynamise. A Marchienne-au-Pont, l'animation d'un groupe participatif coordonnant le travail socioculturel de quelques enseignants a permis la création d'une radio scolaire agrémentée d'une page web (page Facebook – Radio ARYV). Deux classes de cinquième et de sixième ont préparé un voyage à Istanbul sur le thème de la diversité culturelle et culturelle. Sur le modèle de l'émission de télé *Belgium's got talent*, diverses équipes (dont des parents) tentent de valoriser les aptitudes particulières des membres de la communauté scolaire au sens large et de créer un esprit fédérateur, une identification positive à l'école. À Schaerbeek, l'animation avec les enseignants, les élèves et les parents sur les valeurs éducatives et les relations adultes/enfants court depuis septembre 2013. Des saynètes ont été imaginées et jouées par les élèves de deuxième différenciée. Cette façon de présenter leur point de vue sur les règles de vie commune à l'école a suscité le débat entre parents, enseignants et enfants. « *Ils travaillent aussi avec des élèves des autres cours de religion et de morale*, dit le chercheur, *et ils voient leurs professeurs travailler ensemble. Plutôt que de créer des divisions, on fait quelque chose ensemble.* »

La participation au projet a permis d'intégrer le concept de l'inclusivité dans l'agir des enseignants. Certains y décèlent de nombreuses pistes à explorer, jugeant que l'initiative a incité les acteurs de l'école à échanger entre eux, une attitude plus rare avant l'activité : « *Le projet nous a rapprochés. On a entamé des collaborations qui*

n'existaient pas entre certains professeurs. » La plupart pensent que « *le projet a injecté de l'enthousiasme et du dynamisme dans le travail à l'école* ». Les élèves en général « *se sont sentis écoutés et respectés. Ils ont un autre rapport à l'enseignant durant ces activités spécifiques : ateliers en petits groupes, visites à l'extérieur, rencontres d'invités, débats sur l'actualité où il s'agit de points de vue et non de connaissances.* » À travers leurs initiatives inclusives et leur propre posture favorable à la diversité, les adultes de l'école leur ont ouvert les yeux à la mixité, au respect, à la communication, à la participation : « *Les rencontres entre élèves et professeurs ont permis d'éclaircir certains comportements qu'on ne comprenait pas* », dit un professeur. Les élèves pour leur part sont plus calmes, sans doute parce que plus confiants en l'adulte, en l'école et en eux-mêmes. « *Le projet a contribué à la diminution des conflits entre professeurs et élèves, ainsi qu'entre élèves* », constate un autre enseignant.

Contact

• IRFAM

17, Rue Agimont à 4000 Liège
04 221 49 89 – amanco@irfam.org – www.irfam.org

En tandem pour travailler nos différences : un dispositif de formation pour lutter contre les discriminations en milieu scolaire

Les statistiques d'échec sont parlantes : « *les enfants d'origine étrangère ainsi que les enfants belges de milieu populaire sont l'objet de discrimination de la part du système scolaire dans son ensemble, et des enseignants en particulier* », relèvent les enseignants porteurs de cette vaste initiative. Ils sont quatre du département de sciences humaines de la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo), à Liège : Jacques Cornet, Claudine Kefer, Françoise Budo et Grégory Voz. Leur projet ne vise pas une transformation, bien nécessaire pourtant selon eux, des structures du système scolaire, mais celle des pratiques enseignantes. « *Elles sont généralement adaptées à l'élève standard mais prennent trop peu en compte les besoins des élèves culturellement éloignés de l'école. La méconnaissance entre deux mondes, deux univers culturels qui ne se rencontrent pas dans la vie courante engendre méfiance et réactions peu adaptées* ».



Il est difficile de préparer de futurs enseignants à rencontrer et à travailler avec un public culturellement très différent. Les approches théoriques ne suffisent pas, elles doivent s'ancrer dans du vécu. « *Le problème du vécu classique, autrement dit les stages, c'est que les rôles et les fonctions empêchent la rencontre. Le statut de prof empêche automatiquement une véritable relation avec les élèves : elle est celle que l'institution a instituée et c'est très difficile d'en changer.* » L'idée des pédagogues de l'HELMo est donc de permettre à leurs étudiants de vivre cette rencontre-là de manière non institutionnalisée, de les amener à des rencontres dont le programme n'est pas écrit à l'avance. Leur projet appelé « Tandem » s'est déroulé en deux phases distinctes, en deux ans. En 2012-2013, des activités de formation avec tous les étudiants du BAC2 en sciences humaines ont été menées en partenariat avec des élèves du premier degré différencié de l'école secondaire Saint-Louis Amercœur. L'idée de la rencontre est au cœur du projet et, à partir de là, de construire, de théoriser, de demander aux étudiants d'adopter d'autres postures face à leurs élèves. « *Et aussi de prendre des risques, de se mettre en danger, ce que les enseignants ne font pas parce qu'ils sont protégés par leur statut...* » Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants. L'année suivante, des projets d'actions et de recherches se sont poursuivis avec des étudiants volontaires en BAC3.

Le projet Tandem représente une centaine d'heures de cours pour une vingtaine d'étudiants de deuxième bachelier AESI (Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur). Les élèves du secondaire impliqués sont une quarantaine. Leurs rencontres répétées combinent des moments collectifs et des temps en duo ; elles se déroulent en majorité hors du cadre scolaire habituel des élèves et en l'absence de leurs enseignants. Elles sont ludiques ou didactiques, animées par des personnes extérieures ou par les étudiants eux-mêmes. Elles sont à la fois proches et distinctes des situations professionnelles d'enseignement. « *Notre préférence va à des activités dans lesquelles élève et étudiant se retrouvent côte à côte pour un apprentissage ou une découverte à faire ensemble, plutôt que face à face où l'un montre/explique à l'autre. Nous évitons les situations dans lesquelles le rôle de chacun est totalement prédéfini et la rencontre codifiée. Nous évitons tout autant les situations mal pensées ou*

non gérées d'où naîtraient chaos et insécurité. L'idée est de créer un cadre suffisamment sécurisant pour que puissent se développer des modes de rencontre personnalisés. » Les enseignants formateurs étaient présents, assurant toujours la responsabilité finale. « *Nous tenions à ce que les étudiants se sentent encadrés, à ce qu'ils expérimentent leur capacité à gérer telle situation qui leur fait peur, tout en étant assuré que, si cela s'avérait nécessaire, le professeur reprendrait la main.* » L'analyse des rencontres est tout aussi importante que les rencontres elles-mêmes, chacune donnant inévitablement lieu à des surprises, des insatisfactions, des difficultés, souvent mineures mais toujours nombreuses. « *Le risque était grand, sans retour sur le vécu, que l'expérience vienne confirmer, voire consolider, les représentations préalables.* » S'interroger sur ce qui s'est réellement joué dans tel moment délicat, prendre du recul, chercher d'autres façons d'interpréter, adopter de nouveaux points de vue, voilà qui allait permettre d'approfondir la réflexion plutôt que de colmater les brèches. Des apports théoriques sont venus enrichir les analyses de situations concrètes, permettant aux étudiants d'affiner leur compréhension des phénomènes sociologiques et pédagogiques à l'œuvre dans les situations vécues par les élèves ou par eux-mêmes. Les étudiants sont unanimes (à une exception près) pour déclarer que ce projet a eu un effet (trans)formateur sur eux. Les formateurs observent aussi moins de jugements à l'emporte-pièce.

Si la première année du projet (BAC2) visait principalement le savoir-être (système de dispositions, engagement personnel, implication subjective), on pourrait dire que la deuxième (BAC3) a visé les savoir-faire (pédagogiques et didactiques) et les savoirs (sociologiques et pédagogiques). En juin 2014, neuf étudiants ont réalisé leur travail de fin d'études autour de l'exclusion scolaire, en prolongement de leur expérience en Tandem.

Contact

- **HELMo Sainte-Croix**

Haute Ecole Libre Mosane – Département pédagogique
61, Hors-Château à 4000 Liège
Tél : 04 223 26 28 – courriel : c.kefer@helmo.be.

Deux autres projets soutenus également sous le thème « Réalités de la discrimination en milieu scolaire » (6 au total) ont déjà été présentés dans les Cahiers 18



du Fonds Houtman (voir <http://fondshoutman.be/cahiers/>). Nous en rappelons ici les grandes lignes.

Des programmes de télé pédagogiques

L'Université de Mons (en collaboration avec Télésambre) produit des programmes pédagogiques sous le titre « *Une éducation presque parfaite* ». Huit épisodes sur le thème de la discrimination ont été réalisés avec les élèves de quatre écoles d'Etterbeek et de Péruwelz. Les chercheurs-animateurs de ces programmes se sont intéressés à la souffrance potentielle qui pouvait exister dans les espaces scolaires. L'école est-elle un espace de fragilisation des liens ? Si c'est le cas, peut-on y trouver des indices de résistance/résilience et quels sont-ils ? L'équipe s'est penchée sur les phénomènes de discrimination et de harcèlement, sur la production de violences physiques et de violences symboliques humiliantes qui passent par le langage. Aucune école n'échappe à la discrimination, c'est l'un des enseignements de cette recherche...

Ces émissions sont rassemblées aujourd'hui dans un coffret DVD complété de fiches pédagogiques

et d'un livre à utiliser adéquatement en classe par les professeurs ou les animateurs soucieux d'aborder la discrimination avec leurs élèves.

Contact

- **Bruno Humbeeck**
0498 86 83 16 – bruno.humbeeck@umons.ac.be ;
ou **Frédéric Hardy**
0479 54 23 24 – hardyfrederic.umons@hotmail.be.
Sous la direction du Prof. Willy Lahaye – Université de Mons
Service de Sciences de la Famille – 18, Place du Parc à 7000 Mons
065 37 31 58 – willy.lahaye@umons.ac.be.

Accrochage scolaire

L'ASBL Odyssee, établie en région bruxelloise, a pour mission d'accompagner des adolescents et de les aider à se remettre en projet, à redevenir acteurs de leur avenir. Elle travaille avec près de vingt écoles secondaires. Les jeunes qu'elle accompagne sont majoritairement inscrits dans le deuxième degré, plus spécifiquement en troisième année, et ont au moins un an voire deux ans de retard. Odyssee observe une tranche d'âge critique chez les 15–16 ans, « *lors du passage dans le deuxième degré, au moment du choix*



Rendre confiance en ses capacités d'apprentissage, Ateliers de Soutien à la Réussite, Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.



ou du non-choix d'options ». En travaillant également avec des jeunes du premier degré, l'ASBL espère réduire et prévenir les décrochages ultérieurs. L'équipe se fonde sur la motivation, la confiance en soi tout en travaillant étroitement avec les écoles, qui lui adressent leur inquiétude et leur demande d'intervention pour un jeune dont les absences se répètent. L'association propose alors à ce jeune un accompagnement individuel ou familial, des coups de pouce pour acquérir une meilleure méthode de travail, des ateliers en groupe également pour les classes dans un but de prévention

du décrochage. Elle invite aussi les jeunes à sortir de leur cadre habituel pour poser un autre regard sur qui ils sont, sur leurs relations aux autres. Des ateliers et des formations de communication adultes-ados et de sensibilisation à l'exclusion et à la discrimination sont par ailleurs destinés aux professionnels.

Contact

• **ASBL Odyssee**
96, Rue du Doyenné à 1180 Bruxelles
0476 26 19 98 – direction@odysseeasbl.be
www.odysseeasbl.be

www.fondshoutman.be

L'eau@la bouche

Réalités de la discrimination en milieu scolaire : le colloque !

Le Fonds organisera, pour clôturer ce thème, un colloque **le vendredi 5 février 2016** à la **Cité Miroir (Liège)**. La préannonce est jointe à ce Cahier.

Appels à projets clôturés

Deux appels à projets se sont clôturés en juin 2015 :

- Pour l'appel « **Le droit scolaire : vraiment en faveur des jeunes ?** », les équipes suivantes seront soutenues par le Fonds : l'**ASBL Bouillon de Cultures (Schaerbeek)** pour son projet « Développement d'un site web sur le droit scolaire à l'usage des jeunes » ; et la **Faculté de Droit de l'Université de Namur**, avec son projet « Mes droits au bahut, application mobile innovante ».
- Pour l'appel « **Parentalité adolescente** », la sélection est encore en cours.

Appels à projets à venir

Deux appels seront lancés par le Fonds prochainement, sur les thèmes suivants :

- **La culture comme vecteur d'inclusion et d'émancipation de l'enfant ;**
- **Repenser les espaces de récréation : vers l'organisation d'espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie.**

Action « Cadeaux de fin d'année » pour les enfants et familles en difficulté

Le Fonds Houtman renouvelle son action dans le cadre des fêtes de fin d'année. Il se concentrera toutefois en 2015, compte tenu de l'actualité, sur **les enfants et familles des centres d'accueil pour demandeurs d'asile situés en Fédération Wallonie-Bruxelles**. Le Fonds octroiera un montant pouvant aller de **250 à 400 € par institution**, pour l'**achat de cadeaux** (jouets, livres, etc.) ou pour l'**orga-**

nisation d'activités culturelles et ludiques à l'attention des enfants (0-12 ans) et des familles de ces centres. Les dossiers doivent parvenir au Fonds **au plus tard le 30 octobre 2015**.

Lutte contre la pauvreté : suites des projets 2009-2010

L'AMO Samarcande et le Centre de Recherches Criminologiques de l'ULB ont été soutenus par le Fonds pour leur projet « **De la parole des jeunes placés en IPPJ aux questionnements des professionnels** ». Ce projet a donné lieu à la création, avec le Théâtre des Travaux et des Jours, d'une pièce de théâtre-action (« No Re-père ») destinée aux intervenants des IPPJ. Un livret didactique complète aujourd'hui ce panel d'outils, livret élaboré sur base des riches débats ayant entouré les représentations théâtrales.

Plus d'informations sur l'ensemble de ces thématiques au 02/543.11.71 ou sur info@fondshoutman.be

www.fondshoutman.be

